

maintenant !

■ **Extrait du registre des délibérations**

Conseil municipal du 7 novembre 2011

Commission « épanouissement du citoyen et jeunesse » Séance du 13 octobre 2011

16 Grange à musique – convention de partenariat avec l'EPCC Picardie

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, Mmes LEFEVRE, FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

Pouvoir à : M. MONTES

M. GRIMBERT

Pouvoir à : M. BERNARD-LUNEAU

Mme OYONO

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

M. BOULHAMANE

Pouvoir à : Mme BOUKHELIF

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à : Mme KOUACHI-MAHSAS

Mme PAMART

Pouvoir à : M. SZPIRKO

Mme M'BAYE-DIAO

Pouvoir à : Mme JAJAN

Mme BARBETTE

Pouvoir à : M. BOUADDI

M. MACHU

Pouvoir à : Mme FEVRIER

M. CHEURFA

Pouvoir à : M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme RIFFAULT

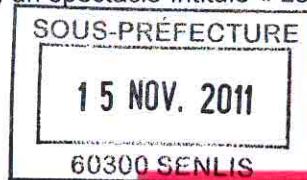
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 36

■ **Rapport de présentation :**

Madame Nicole CAPON, première adjointe, expose :

Dans le cadre du festival « Picardie Mouv », la grange à musique souhaite co-produire avec l'Etablissement Public de Coopération Culturel Spectacle Vivant en Picardie (EPCC Picardie) un spectacle intitulé « Low End Picardie », le samedi 12 novembre 2011



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
creil
OISE-PICARDIE

maintenant !

Plusieurs concerts sont prévus à cette occasion, 7 groupes de musiciens et 3 groupes de vidéo/art numérique vont monter sur scène durant la journée. Le budget prévisionnel total du projet s'élève à 13 000 € TTC. Les billets d'entrée seront mis en vente aux tarifs de 5 et 10 € à la grange à musique.

Ce spectacle s'inscrit dans le cadre du développement des pratiques artistiques et culturelles liées aux musiques amplifiées, aux arts numériques et aux nouvelles technologies sur le territoire creillois. Son rayonnement se veut le plus large possible.

Les modalités du partenariat entre la grange à musique et l'EPCC Picardie sont fixées dans une convention. Elle définit les objectifs, mentionne les conditions de diffusion des concerts et d'accompagnement des artistes. Elle précise les apports de chaque partenaire.

Il vous est proposé d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention de coproduction.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu la convention ci-jointe,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » du 13 octobre 2011,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de coproduction avec l'Etablissement Public de Coopération Culturel Spectacle Vivant en Picardie.

Article 2 : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant de percevoir, la somme de 7 000 euros, dans le cadre de cette coproduction,

Article 3 : d'imputer les recettes et dépenses correspondantes sur le compte prévu à cet effet sur le Budget de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

14 NOV. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

15 NOV. 2011

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 15.11.11... Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Kalfay

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE